



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E110914

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2024

ÉDITÉ LE 23/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/09/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Raison sociale : AMS TECHNOLOGIE

Sigle : AMS TECHNOLOGIE

28 RUE DU BLANC SOLEIL
78650 BEYNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : 499 779 676 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 211460100101

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 586577H8632000/ 003 92005/61

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 586577H8632000/ 003 92005/61

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 01 34 89 93 91

Portable : 06 70 20 44 40

Fax : 01 34 89 93 91

Site Internet : ams-technologie.business.site/

E-mail : ams-technologie@orange.fr

Responsabilité légale :

DEHAIS SEBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 13/09/2022 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 17/01/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 17/01/2023 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 17/01/2023 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.